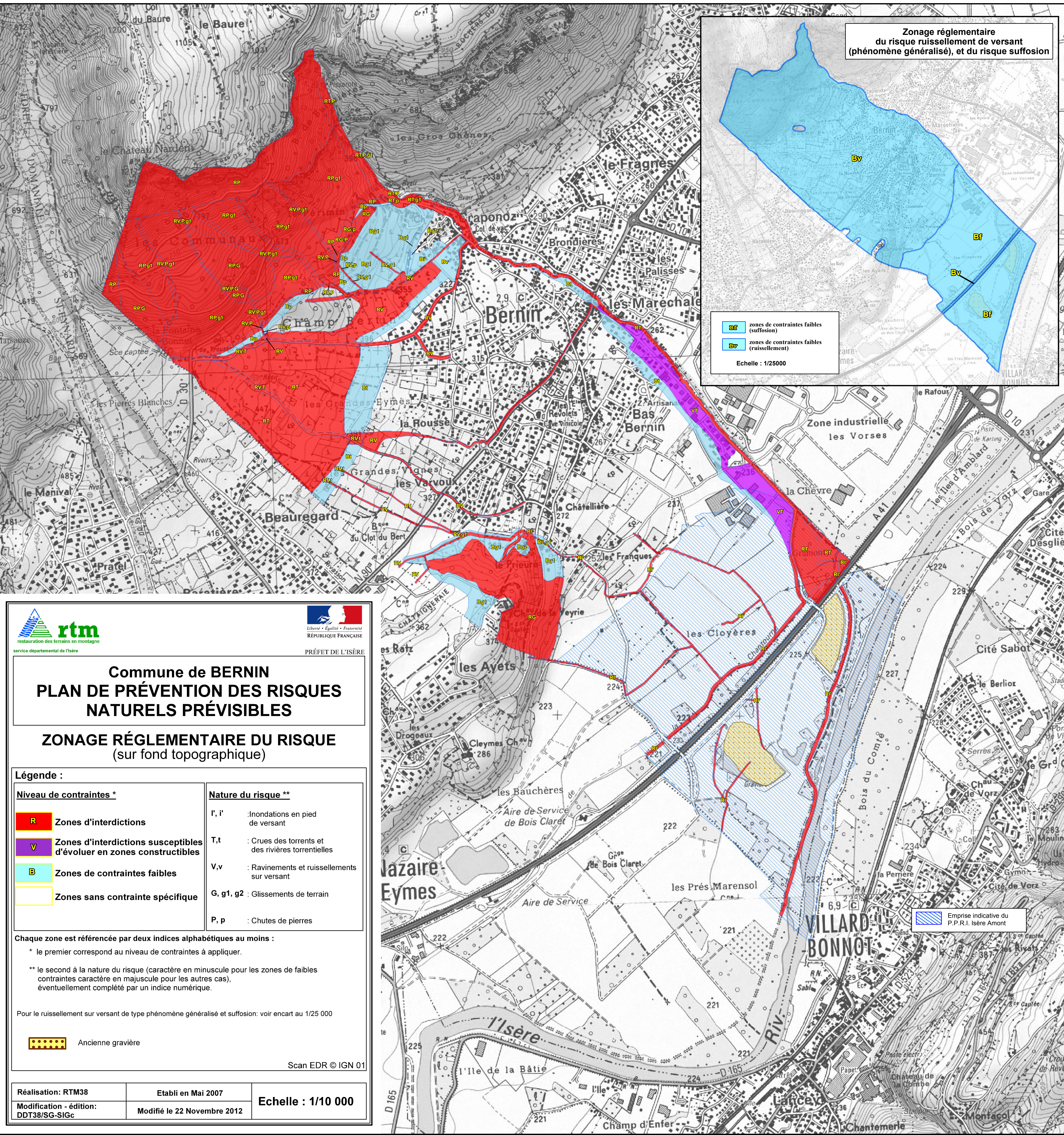


Zonage réglementaire
du risque ruissellement de versant
(phénomène généralisé), et du risque suffosion

Bf zones de contraintes faibles (suffosion)
Bv zones de contraintes faibles (ruissellement)
Echelle : 1/25000



Commune de BERNIN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond topographique)

Légende :

| Niveau de contraintes * | Nature du risque ** |
|---|---|
| R Zones d'interdictions | I, i' : Inondations en pied de versant |
| V Zones d'interdictions susceptibles d'évoluer en zones constructibles | T, t : Crues des torrents et des rivières torrentielles |
| B Zones de contraintes faibles | V, v : Ravinements et ruissellements sur versant |
| Zones sans contrainte spécifique | G, g1, g2 : Glissements de terrain |
| | P, p : Chutes de pierres |

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion: voir encart au 1/25 000



Scan EDR © IGN 01

| | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Réalisation: RTM38 | Etabli en Mai 2007 | Echelle : 1/10 000 |
| Modification - édition: DDT38/SI-Gc | Modifié le 22 Novembre 2012 | |

Emprise indicative du P.P.R.I. Isère Amont